



Décembre 2002

Volume 4, numéro 10



Faits saillants  
du **marché du travail**  
en Estrie

Par  
Gilles Lecours

## DES POLITIQUES STRUCTURANTES

### Dans ce numéro :

Faits saillants du marché du travail en Estrie	1-2
À propos de ...	3
Profil d'entreprise	4
Les projets d'investissement	5
L'Estrie en quelques chiffres	6

L'année qui s'achève devrait être marquée comme une des meilleures au plan de la création d'emplois régionale. Nous avons atteint des sommets dans le nombre d'emplois, le taux d'activité et le taux d'emploi. De fait, dans certaines parties de notre territoire, le recrutement de la main-d'œuvre devient de plus en plus difficile.



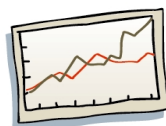
Mais, ce n'est pas encore le moment du bilan 2002 et, en cette période des fêtes, où nous sommes peut-être plus sensibles aux problèmes des plus démunis, il n'est pas inutile de rappeler deux initiatives majeures du gouvernement du Québec pour, d'une part, atteindre à terme le plein emploi et, d'autre part, contrer la pauvreté.

### Vers le plein emploi

Le 12 décembre dernier, la vice-première ministre et ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, Mme Pauline Marois, a dévoilé la stratégie « Vers le plein

(suite à la page 2)

En Estrie, novembre 2002  
en regard de novembre  
2001



Situation de l'emploi au mois **de novembre**

- Taux de chômage de 7,4 %, en hausse de 0,5 point de pourcentage.
- 11 700 chômeurs, soit une augmentation de 1 500 personnes.
- Le nombre d'emplois est en hausse de 8 700 pour atteindre 146 700.

### INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

	Taux de chômage	Nombre d'emplois	Nombre de chômeurs	Taux d'activité
RMR de Sherbrooke <sup>1</sup>	7,5 %	77 500	6 300	65,8 %
Estrie	7,4 %	146 700	11 700	66,4 %
Ensemble du Québec	7,8 %	3 626 300	304 800	65 %

1. « Une RMR (région métropolitaine de recensement) est [...] un noyau urbanisé qui compte au moins 100 000 habitants (recensement 1996). » Statistique Canada, 2001.



emploi » qui découle du plan d'action gouvernemental « Horizon 2005 » rendu public le 6 novembre dernier.

« La stratégie que nous dévoilons aujourd'hui vise un seul objectif : faire en sorte que toutes les Québécoises et tous les Québécois qui cherchent un emploi en trouvent un. Les résultats obtenus dans notre lutte contre le chômage sont une étape qui nous permet d'aller plus loin. Pour y arriver, nous devons miser en tout premier lieu sur nos meilleurs atouts : une main-d'œuvre compétente et des entreprises performantes », a déclaré la vice-première ministre.

Plusieurs initiatives ont été annoncées dans le cadre de cette stratégie, et nous invitons le lecteur à en prendre connaissance, notamment sur le site Internet du gouvernement du Québec. Rappelons simplement ici qu'Emploi-Québec sera en première ligne de cette stratégie, particulièrement dans sa mission d'appariement de la main-d'œuvre.

<http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/documents/index.asp>

#### Projet de loi n° 112

#### Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

La pauvreté n'est pas un concept simple. La pauvreté c'est plus que l'aspect économique. C'est pourquoi on parle également d'exclusion



sociale. « On entend par « pauvreté » la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et favoriser son inclusion active dans la société québécoise. »

« Ce projet de loi vise à guider le gouvernement et l'ensemble de la collectivité vers la planification et la réalisation d'actions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. À cette fin, il institue une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui se compose d'un ensemble d'actions mises en oeuvre par le gouvernement, ses partenaires socio-économiques, les collectivités régionales et locales et les organismes communautaires afin de contrer la pauvreté et de favoriser l'inclusion sociale. »

Une série de mesures seront donc mises de l'avant pour contrer la pauvreté et faire en sorte que chacun

puisse vivre décemment et se réaliser dans une société somme toute très favorisée.

Le projet de loi est disponible à l'adresse suivante : <http://www.assnat.qc.ca/fra/Publications/Projets-loi/Publics/02-f112.htm>

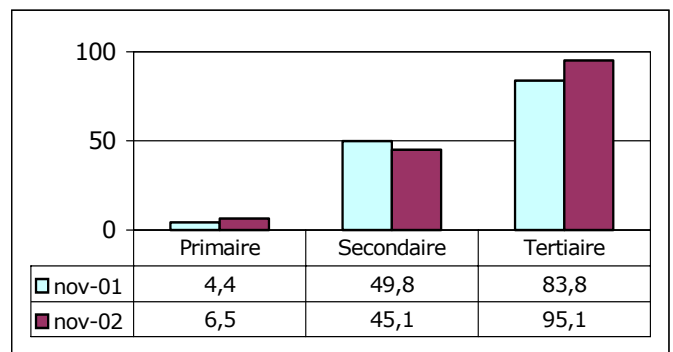
#### Les indicateurs du marché du travail

Outre ce que nous indique le tableau de la première page, on remarque qu'en Estrie, c'est essentiellement des emplois à temps partiel qui ont été créés dans notre période de référence, soit 7 800 emplois à temps partiel comparativement à 800 emplois à temps plein. Dans la RMR de Sherbrooke, toujours en regard de novembre 2001, 4 800 emplois à temps partiel ont été créés et 2 300 emplois à temps plein ont été perdus. Ce déséquilibre est important et préoccupant. Il faudra voir les données du quatrième trimestre pour faire un diagnostic plus précis du phénomène.

Le tableau qui suit donne un aperçu des secteurs d'activité économique où se sont produites les principales hausses et baisses de l'emploi en Estrie, dans notre période de référence.

Hausses de l'emploi	
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	
Commerce	
Services professionnels, scientifiques et techniques	
Baisses de l'emploi	
Fabrication de produits métalliques	
Fabrication de produits en bois	
Fabrication de vêtements, de produits en cuir et de produits analogues	

#### Variation des 3 grands secteurs d'activité économique



## LES ARBRES DE NOËL NATURELS : UN ATOUT ÉCONOMIQUE INDÉNIABLE POUR L'ESTRIE

### L'Estrie, un des plus importants producteurs d'arbres de Noël naturels au Canada

En Estrie, quelque 132 entreprises, situées surtout dans les MRC du Granit et du Haut-Saint-François, cultivent des arbres de Noël sur une superficie totalisant 7 453 hectares. Cela représente près de 72 % des 10 370 hectares consacrés à cette culture au Québec. On estime ainsi que les ventes d'arbres de Noël naturels compteraient pour approximativement 70 % des ventes provinciales.<sup>1</sup>

Le Québec est le plus gros exportateur d'arbres de Noël au Canada. Statistique Canada estime la production québécoise d'arbres de Noël naturels à environ 1,9 million, dont plus de 80 % sont destinés à l'exportation. Cela équivaut à près de 26 millions de dollars. À ces données, il faut ajouter, selon les estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, (MAPAQ), des revenus supplémentaires de 8 millions de dollars pour la vente d'arbres de Noël aux niveaux provincial et inter-provincial.

### La situation de la main-d'œuvre en Estrie

Selon une enquête menée par le MAPAQ en 1999 auprès de 80 entreprises :

- le temps travaillé est de 310 000 heures à un taux moyen de 8,65 \$ / heure;
- 50 % de la main-d'œuvre travaillait plus de six mois, 25 % entre trois et six mois et un autre 25 % moins de trois mois;
- 40 % des entreprises ont souligné qu'elles éprouvaient de la difficulté à recruter du personnel.

### L'utilisation d'arbres de Noël naturels bénéfique à plusieurs égards

La culture des arbres de Noël offre de nombreux avantages, non seulement au plan économique mais aussi écologique et environnemental. En effet, on considère que la vie utile moyenne des arbres artificiels est de six ans. On peut imaginer leur effet sur l'environ-

nement lorsque vient le temps d'en disposer. N'étant pas biodégradables, ils polluent nos sites d'enfouissement durant plusieurs centaines d'années.

Quant aux arbres de Noël naturels, qui sont complètement biodégradables, plutôt que de les destiner aux sites d'enfouissement, plusieurs municipalités, dont Sherbrooke, les recueillent après leur utilisation afin qu'ils soient recyclés en paillis ou transformés en matière organique de façon à retourner leurs éléments nutritifs à la terre.

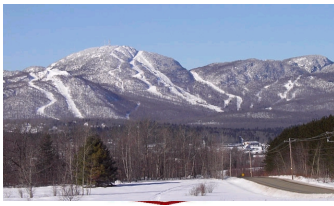


Plusieurs personnes utilisent des arbres artificiels dans le but de sauver les forêts. Or, contrairement aux années cinquante, où la plupart des arbres naturels provenaient des forêts, aujourd'hui, plus de 98 % de la production canadienne provient de fermes d'arbres de Noël. De surcroît, pour chaque arbre de Noël cultivé et récolté, les producteurs en plantent deux ou trois autres pour des récoltes futures.<sup>2</sup>

La culture des arbres de Noël apporte d'autres bénéfices écologiques et environnementaux. Un texte de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec, inclus dans le site Internet du MAPAQ, contient des informations fort intéressantes à cet égard. Ainsi, une plantation d'arbres de Noël cultivés d'une superficie d'un hectare produit assez d'oxygène en une journée pour répondre aux besoins de 45 personnes. Un acre de sapins cultivés purifie l'air en enlevant jusqu'à 32 tonnes de polluants par année.

En conclusion, le travail que demande la culture des arbres de Noël a un effet positif sur l'économie et procure des emplois. De plus, il est motivant de penser que l'achat d'un tel arbre contribue à la création d'emplois ici, en Estrie.

1. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, direction régionale de l'Estrie.  
2. Association canadienne des producteurs d'arbres de Noël.



## INTERMONT INC.

**Cette entreprise existe depuis le 1<sup>er</sup> août 2000.** Intermont inc. est composée d'un groupe d'actionnaires qui, en août 2000, a fait l'acquisition de la station de ski du Mont Orford et du parcours du Club de golf Mont Orford.

### Domaine d'activité

Intermont inc. gère la station de ski du Mont Orford. Composée de trois massifs et de quatre versants, celle-ci se classe parmi les cinq plus importantes stations de ski au Québec. Intermont inc. gère également le Club de golf Mont Orford.

### Nombre d'employés

Pendant la saison hivernale, Intermont inc. emploie plus de 300 personnes qui travaillent au service des skieurs et des planchistes. L'été, un peu plus de 60 employés sont au service des adeptes du golf.

La durée des emplois d'hiver peut s'échelonner, selon les conditions de neige et la température, du début du mois de décembre à la mi-avril. Les emplois reliés au Club de golf vont normalement, selon la température, du début du mois de juin à la mi-octobre. Il y a une préoccupation d'offrir aux employés, lorsque la situation s'y prête, une formation la plus polyvalente possible afin qu'elle soit transférable entre les activités de la station de ski et celles du Club de golf ainsi qu'à d'autres événements spéciaux qui se développent au fil des ans.

### Types d'emplois qu'on y retrouve et répartition

Les emplois se répartissent entre quatre grands secteurs d'activité. Il va sans dire que leur nombre est approximatif, celui-ci variant selon le temps de l'année et la température.

#### Ski

- ❑ École de neige : directeur ski, directeur technique et environ 175 moniteurs
- ❑ Garderie : 8 préposés
- ❑ Service de location : 5 préposés
- ❑ Opérations extérieures : 70 employés répartis entre opérateurs (monte-pentes, damage de pistes, pompes et compresseurs, neige artificielle), patrouilleurs, etc.
- ❑ Service à la clientèle : 20 préposés au comptoir

#### Golf

- ❑ Boutique du Pro : 4 employés
- ❑ Entretien : 12 employés
- ❑ Service à la clientèle : 5 employés

#### Restauration

- ❑ Chalet du golf : 10 employés
- ❑ Bistro Van Houtte : 10 employés
- ❑ Resto-Bar : 10 employés
- ❑ Cafétéria : 6 employés

### Administration

- ❑ Directeur général, adjointe-administrative, secrétaire, réceptionniste
- ❑ Comptabilité : 5 employés
- ❑ Informatique : 1 employé
- ❑ Ressources humaines : 1 employé
- ❑ Ventes : 6 employés

### Critères d'embauche pour divers types d'emplois

**Emplois de niveau professionnel :** formation de niveau universitaire exigée. Exemples : postes reliés à la comptabilité, aux ressources humaines, aux ventes.

**Emplois de niveau technique :** diplôme d'études collégiales (DEC) exigé. Exemples : postes de préposé à la garderie, commis à la paie, responsable d'une équipe de travail, support informatique.

**Emplois reliés au travail de bureau :** diplôme d'études professionnelles (DEP) exigé. Exemples : secrétariat et comptabilité.

**Métiers spécialisés :** diplôme d'études professionnelles (DEP) relié au domaine d'activité exigé. Exemples : mécanique et cuisine d'établissement.

**Emplois d'opérateurs :** diplôme d'études secondaires (DES) non exigé.

Compte tenu de la nature de la plupart des emplois, certaines caractéristiques personnelles sont particulièrement importantes pour l'entreprise. Il est en effet primordial d'aimer le travail avec le public, d'avoir de la facilité à cet égard, d'être en mesure de faire preuve de diplomatie et de courtoisie et d'être capable de travailler en équipe. De plus, pour la plupart des postes, les employés doivent avoir un minimum d'anglais.

### Salaires offerts dans l'entreprise

L'entreprise offre, pour l'ensemble des emplois, des salaires conformes à l'équité salariale et une gamme complète d'avantages sociaux.

### Méthodes de recrutement

Les moyens privilégiés varient selon les postes à combler. Ceux-ci peuvent être affichés sur le site Internet de l'entreprise, sur les babillards, à la montagne ou au golf, ou encore, dans les journaux.

**Adresse postale :** C.P. 10  
Magog-Orford (Québec)  
J1X 3W7

**Téléphone :** (819) 843-6548

**Télécopieur :** (819) 847-2487

**Courriel :** [imalboeuf@orford.com](mailto:imalboeuf@orford.com)

**Site Internet :** <http://www.orford.com/>



## Les projets d'investissement

Par  
Diane Labelle

### MRC de Coaticook

#### **Ferrotech Ménard inc. (Coaticook-Compton)**

Investissement de 1,4 million pour des travaux d'aménagement d'une nouvelle usine à Compton et la modernisation de l'usine de Coaticook. L'entreprise, spécialisée dans la transformation de métaux, l'usinage, le montage, le revêtement de surface, la fabrication de modèles et de moules de fonderie ainsi que la consultation en métallurgie, compte ainsi créer huit emplois.

### MRC de Memphrémagog

#### **Centre de la petite enfance**

##### **Jardin de Fanfan (Magog)**

Investissement de 1,5 million pour la construction d'un bâtiment permettant de regrouper les deux installations actuelles. Le chantier est en marche depuis peu et sera complété en mai 2003. On ne prévoit pas créer de nouvelles places.



### MRC du Val-Saint-François

#### **Comité de promotion industrielle (Richmond)**

Investissement de 600 000 \$ pour la construction d'un nouveau motel industriel qui sera occupé par l'entreprise Thermo 2000. Cette nouvelle bâtisse couvrira une superficie de 20 000 pi<sup>2</sup> et l'entreprise devrait prendre possession de ses nouvelles installations au mois de décembre.

#### **Thermo 2000 (Richmond)**

Investissement de plus de 1 million pour regrouper, sous un même toit, les activités manufacturières de l'entreprise et procéder à une expansion. Installée à Richmond depuis 1972, Thermo 2000, qui se spécialise dans la conception et la fabrication d'équipements de chauffage électrique, compte présentement quatre unités de production situées à différents endroits de la municipalité. Création prévue d'une trentaine d'emplois au cours de la prochaine année.

### **Remorques Laroche (Saint-Denis-de-Brompton)**

Investissement de 250 000 \$ pour des travaux d'agrandissement de la bâtisse actuelle. L'entreprise pourra ainsi augmenter sa capacité de production de remorques pour répondre aux demandes de la clientèle. Les travaux devraient être terminés à la mi-décembre. Création prévue de cinq emplois qui s'ajouteront à la trentaine de postes qui existent déjà.

### Ville de Sherbrooke

#### **Centre Microtech**

Montant de 100 000 \$ accordé par le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie dans le cadre du Programme de soutien à l'acquisition d'équipement dans le réseau des Centres collégiaux de transfert de technologie. Le Centre Microtech du Collège de Sherbrooke soutient le développement d'entreprises manufacturières particulièrement dans le domaine des technologies de production assistée par ordinateur.

#### **Hôtellerie Jardins de Ville**

Investissement de 100 000 \$ pour des travaux de rénovation et de rafraîchissement de l'établissement comptant 58 chambres et 6 condos. Celui-ci était connu auparavant sous le nom de motel La Réserve.

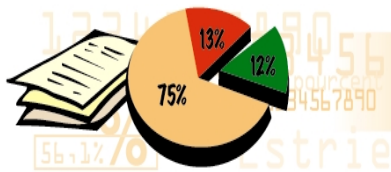
#### **Papier Scott**

Investissement de 10,3 millions par Kruger, par l'entremise de sa filiale Papier Scott, pour la modernisation de l'usine située dans l'arrondissement de Lennoxville. Ce montant permettra la consolidation des 48 emplois actuels.



Sources : *La Tribune*, hebdomadaires des MRC, *L'Indicateur des projets au Québec*, *Événements sur le marché du travail* (CRHC).





## UNE HAUSSE POUR LES VENTES AU DÉTAIL

Selon l'enquête sur la population active (EPA), en Estrie, en novembre 2002, on retrouvait 17 600 travailleurs dans le secteur des ventes au détail. En regard des données du mois de novembre 2001, il s'agit d'une hausse de 900 personnes. Il faut cependant noter que de ces 17 600 personnes, 39 % d'entre elles travaillent à temps partiel.

Pour l'année 2001, tant au Québec qu'au Canada, les ventes au détail ont connu une augmentation pour la sixième année consécutive. Au Québec, elles ont atteint 66 milliards de dollars, ce qui représente un gain de 4 % par rapport à l'année précédente.

En Estrie, pour l'année 2000, les ventes au détail totales représentaient 2,3 milliards de dollars (3,7 % des ventes au Québec). Les ventes au détail dans le secteur de l'alimentation, quant à elles, totalisaient 600 millions de dollars, soit 26 % de l'ensemble des ventes au détail en région.



Tout comme le nombre d'emplois, qui a connu une hausse dans le secteur, on peut anticiper une augmentation du niveau de ventes au détail en 2002 par rapport à 2001. En effet, les données annualisées des ventes au détail pour les neuf premiers mois de 2002 excèdent de 6,3 % celles des mêmes mois de 2001.

Pour la période des fêtes 2002, selon un sondage mené pour le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), la dépense moyenne des ménages québécois s'établira à 597 \$. Au total, en excluant le secteur de l'automobile, le CQCD estime que les dépenses de consommation, pour cette période de l'année, totaliseront près de 2 milliards de dollars.



Sources : Statistique Canada.  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.  
Conseil québécois du commerce de détail.

### L'ÉQUIPE DU JOURNAL

Roger Tremblay, directeur

Danielle Gladu

Manon Dubé

Gilles Lecours

Michèle Roy

**Collaboration spéciale :**

Diane Labelle

**Pour tout commentaire ou suggestion :**

[dr.estrie.eg@mess.gouv.qc.ca](mailto:dr.estrie.eg@mess.gouv.qc.ca)

### CALENDRIER

#### JANVIER 2003

- 16 janvier** : Gala des 500, à Québec. (Trois entreprises de l'Estrie sont en nomination).
- 30 janvier** : réunion du Conseil régional des partenaires du marché du travail pour l'approbation du plan d'action régional 2003-2004.

N.B. Le masculin n'est utilisé, selon la situation, que pour alléger le texte.

<http://emploiquebec.net/index.htm>